

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°40
DU 25 MARS 2005

Sous la présidence de Mr le Maire et en la présence de Mr Roch, trésorier.

Approbation du compte rendu de Odile THOMAS

Secrétaire de séance : Jacques BEAUCHAMP

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Absent : Bernard Hamon qui donne pouvoir à Julien POUPON.

Mr le maire nous annonce l'arrêt de Mme Pellerin, correspondante à Ouest-France, elle sera remplacée bientôt par une autre femme, « l'inamovible » Monsieur Picot (dixit notre premier édile) continue pour sa part, il ne devrait d'ailleurs pas tarder à arriver.

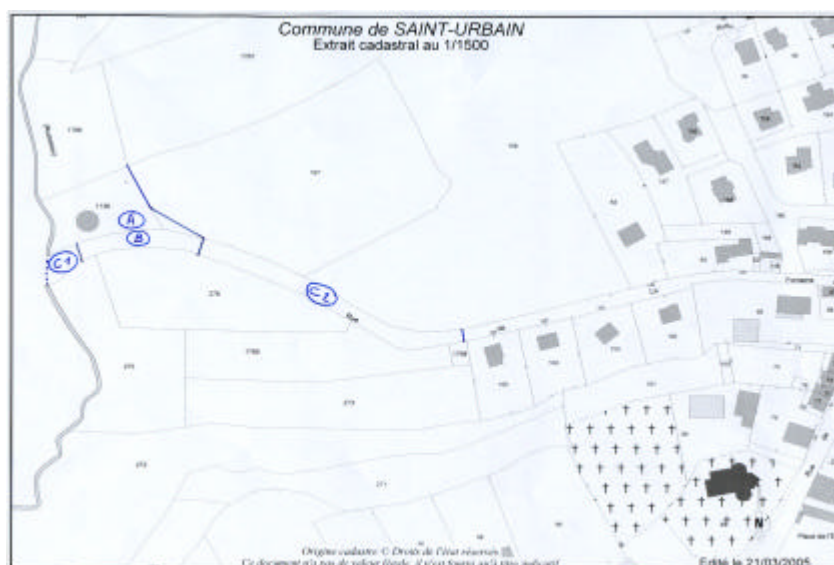
Après ces quelques propos, le conseil proprement dit peut commencer, Mr le maire nous soumet plusieurs avenants avant de passer à l'examen des différents budgets.

I) TRAVAUX

A) ASSAINISSEMENT

1°) **Avenant n° 2** pour la somme de 8 534,97 € HT en vue de la pose de la clôture et du portail de la station d'épuration. (vote 15/15). Le conseil accepte la prolongation des travaux d'un mois supplémentaire.

2°) **Avenant n° 3** : abords de la station d'épuration : découpage en plusieurs zones. Une partie de la voirie des abords sera prise sur le budget assainissement. Voir plan ci-après :



A+B = 19 948, 80 € HT

C1 et **C2** sont intégrés au budget voirie.

D'où ce nouvel avenant. On nous assure que les travaux seront effectués en même temps.

Vote 15/15

Une partie de terrain est à acheter à Mme DIVERRES. Une indemnité est proposée à l'agriculteur qui a semé la parcelle, à savoir Jean-Yves DIVERRES, après concertation avec les agriculteurs présents la somme de 80 € est votée.

14 voix pour (Pascale CORRE ne prend pas part au vote).

3°) *Pré étude poste de refoulement*

Au bout du chemin passant derrière chez Jo BOURHIS une pompe de refoulement pourrait être installée. La mise en étude par la DDA coûterait la somme de 5 477,68 € TTC dans sa globalité. Le choix d'une pompe de refoulement parait le plus approprié à court ou moyen terme dans le cadre du futur P.L.U.

Vote 15/15

B) VOIRIE

EUROVIA BRETAGNE sera retenue pour la somme totale de **361 559,00 € HT** de travaux de voirie, ceci suite à la décision de la commission appel d'offres. La proposition est valable une année.

Mr le maire aimerait voir les travaux commencer au plus vite.

Vote 15/15

Estimation DDE		433 671,00 €
N° de plis	Entreprises	Total HT
1	SACER ATLANTIQUE	387 904,00
2	SCREG OUEST	409 141,00
3	EUROVIA BRETAGNE	361 559,00
4	STPA BINARD	435 598,46

PREVISIONS DES TRAVAUX DE VOIRIE :

-Route de Kerdostin : 30 996,80 € HT,

-Route de Kersulec jusqu'à Menez Lann, puis trottoir le long de Ty-Gwen soit 51 274,50 € HT

-ZAD : 20 567 € HT

-résidence rurale (le bas seulement) : 48 199,50 € HT

-trottoirs du bourg : 35 401,40 € HT

-nouvelle voie (route d'Irvillac/Pen an Dorgen) : 6 952,30 € HT

-route de Daoulas (de la fin du bourg jusqu'au pont de Trévarn) : 95 834, 00 € HT

-accès station d'épuration (parties prises sur le budget voirie : voir plan ci-dessus) : 8 410,00 € HT

- abords du cimetière (placette) : 23 655, 00 € HT

Un gros effort sera donc fait en direction de la voirie.

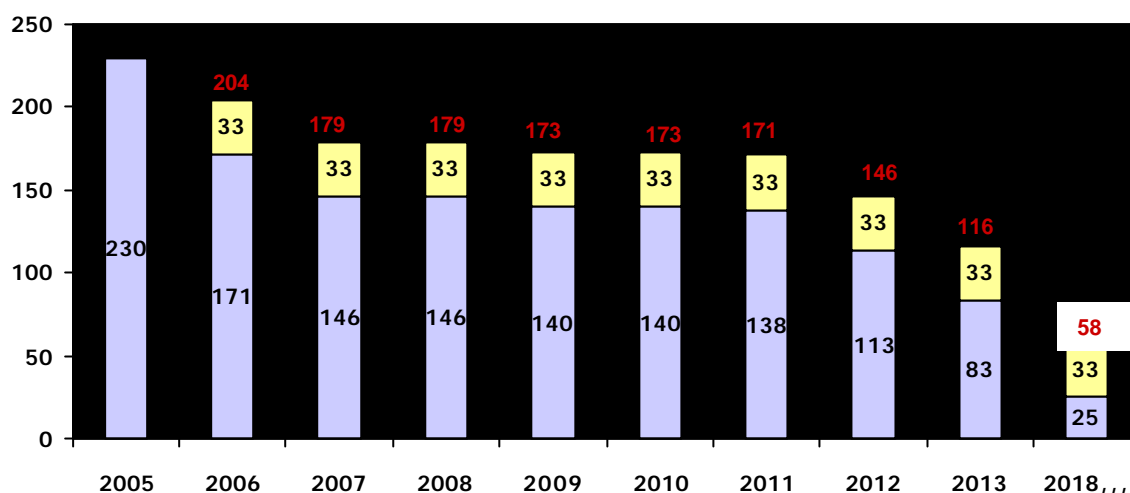
RECAPITULATIF DES TRAVAUX PROPOSES :

Bâtiments : 146 776, 00 € TTC

Ecole : 15 394, 00 € TTC

Voirie : 437 260, 00 € TTC

Endettement à venir



Pour parvenir à mettre en place la trésorerie de tous ces projets, un emprunt de 320 000 € sera à envisager, le taux actuel d'endettement de la commune est de 32%.

II) BUDGET PRIMITIF 2005

Quelques réflexions lors de la consultation du budget communal :

- La prime accordée au personnel communal sera réévaluée pour s'harmoniser à celles des communes environnantes : elle passera de 1,5% à 3%.

-Il faudra prévoir l'embauche d'une « ATSEM » en plus pour assurer l'ouverture prévue d'une nouvelle classe.

-Mr le maire nous signale la somme de 6 000,00 € apparaissant sur une ligne du budget. Cette somme concerne les cotisations des élus indemnisés à une caisse de retraite, elle s'explique par la rétro activité de cette cotisation et le choix de certains « indemnisés » de souscrire à cet avantage.

- Halte garderie : certaines questions de fond peuvent se poser quant à sa gestion. En effet on peut constater un écart énorme entre les deux années : de 4 548, 00 € à 11 495, 00 €. Aucune réponse précise n'a été donnée aux questions concernant le temps passé par chaque enfant nommé. Une réflexion doit être menée en vue d'un regroupement de la gestion des activités liées à l'enfance et au social.

Fonctionnement :

Dépenses		Recettes		Recettes - Dépenses =	
Caractère Général	176 388	Att. Charges	1 200		143 479
Personnel	242 000	Produits service	75 110	- Capital =	171 700
Imprévus	500	Impôts et taxes	369 961	Autofinancement prévu	-28 221
Gestion courante	132 743	Dotat. Subv.	295 399		
Intérêt	58 100	Gestion courante	9 540		
		Remb. Sinistres	2 000		
Total	609 731		753 210		

Programme BATIMENTS et TERRAINS COMMUNAUX :

Dépenses	Voté
Bâtiments	
Acoustique Ty an Holl 2 salles	1 850
Portail coulissant + Portillon	3 331
Bardage Hangar	2 930
Travaux	2 450
Cimetière	
5 monuments cinéraires	3 109
Stèle Jardin du souvenir	1 780
Trévarn	
Sol	12 230
Cloche	1 000
Urbanisme	
Acquisition terrains HLM	72 000
Etude P.L.U	10 730
Divers	
Foot	25 000
Logiciel Paie	990
Portable + Vidéo - Scanner	3 076
Illuminations Clocher	2 000
Tables - Chaises Ty Kreisker	3 500
Isoloirs	800
Total dépenses	146 776

Recettes	Voté
Subv. Foot 35%	8 700
Terrains HLM	72 000
Total recettes	80 700

Programme ECOLE :

Dépenses	Voté
Mobilier	
Mobilier	7 620
Vélos cour maternelle	2 450
Ordinateur + imprimante	1 900
Divers travaux	
Câblage internet	1 500
Divers	
20 Robinets thermostatiques	1 124
Dalle amortissante	800
Total dépenses	15 394

Programme VOIRIE :

Dépenses	Voté
Réfection voirie	400 000
Frais d'étude	500
Eclairage Public	
Lampadaires Rte de Daoulas	4 260
Eclairage Rés. Rurale (bas)	11 000
Rues annexes Rés. Rurale	11 000
Divers	
Matériel atelier	500
Aménagement Terrain	2 500
Tondeuse	6 500
Panneaux travaux	1 000
Total	437 260

Recettes	Voté
DGE 2005	20 000
SDI	9 980
Aide voirie communale	8 292
Amende de police	2 000
Subv. Lampadaires	3 050
Total recettes	43 322

Le sous-préfet a annoncé qu'aucune subvention n'était envisageable pour le financement du programme voirie.

RESULTAT : emprunt de 320 000 € auprès du Crédit Agricole au taux fixe de 3,60 % sur 12 ans.

Vote budget communal : 14/15 abs J.BEAUCHAMP
 Vote emprunt : 15/15

Budget EAU vote 15/15

INVESTISSEMENT

Recettes	Voté
Subv Station sur 182 000 HT	
Subv CG 30%	54 600
Subv Agence de l'Eau 20%	36 400
Total recettes	91 000

FONCTIONNEMENT

Recettes : 91 700 €
 Dépenses : 71 761 €

Dépenses	Voté
Station de pompage	
Rénovation station + révision	173 350
Accès Portail Clôture	17 542
Honoraires DDAF	8 241
Divers	
Route d'Irvillac Kerdostin	12 101
Honoraires DDAF	1 412
Extension Route d'Irvillac	1 206
Pompe + groupe électrogène	1 000
Total dépenses	214 852

Budget ASSAINISSEMENT vote : 15/15

INVESTISSEMENT

Recettes	Voté
Subv. Station sur 260 000 HT	
Agence de l'eau	104 000
Conseil Régional	24 100
Conseil Général 25 %	65 000
Total recettes	193 100

FONCTIONNEMENT

Recettes : 51 300 €
 Dépenses : 20 041 €

Dépenses	Voté
Rénovation Station	
Marché initial restant	82 030
Marché complémentaire	24 656
Avenant n° 1	6 008
Avenant n° 2	10 208
Honoraires DDAF	10 000
Contrôle Apave	1 974
Accès Terrain Le Vourc'h	27 948
Acquisition Terrain	235
Bornage	492
	163 551

RESULTAT : Emprunt de 23 780 €

Budget SAINTE URSULE vote 15/15

Dépenses :

Dépense honoraires DDE : 1 635,37 €
 Virement budget communal : 1 161,16 €

Recettes :

Excédent de fonctionnement reporté : 2 796,53 €

III) QUESTIONS DIVERSES :

- 1) Portes ouvertes de nos installations d'eau et de la nouvelle station d'épuration le samedi 17 septembre 2005 à 10h30

- 2) La réflexion sur le CI AS doit se poursuivre
- 3) Désengagement des Pâquerettes du Groupement Syndical Forestier ; les autres communes susceptibles d'être intéressées devront délibérer.

IV) TOUR DE TABLE :

Marie Estelle RIOU nous informe que la fresque de l'école sera rénovée et que de petits travaux seront effectués suite au conseil d'école.

La soirée cabaret a été un gros succès !!

Le bâtiment du SIVURIC est en construction, il reste trois personnes à embaucher, une réflexion est engagée sur le coût horaire des repas, l'introduction du « bio » est à l'ordre du jour ; démarrage prévu en septembre.

Jacques BEAUCHAMP demande des éclaircissements sur les analyses de l'eau de notre commune puisque avec notre facture sur 11 analyses 10 étaient positives.

Tour de table assez bref, Mr le maire nous invite à prendre un apéritif ensemble, puis à nous diriger vers le golf de Lann Rohou où nous partagerons un agréable repas.
